

## DÉCHETS REFUSÉS EN DÉCHETTERIES

- Bouteilles ou cartouches de gaz
  - Extincteurs
  - Explosifs, munitions ou fusées de détresse
  - Déchets amiantés ou fibrociments
  - Déchets de soins à risque infectieux (DASRI)
  - Médicaments
  - Cadavres d'animaux
  - Déchets radioactifs
  - Pneus de couleurs, de poids lourds ou d'engins agricoles
  - Batteries de vélos
- Liste non exhaustive

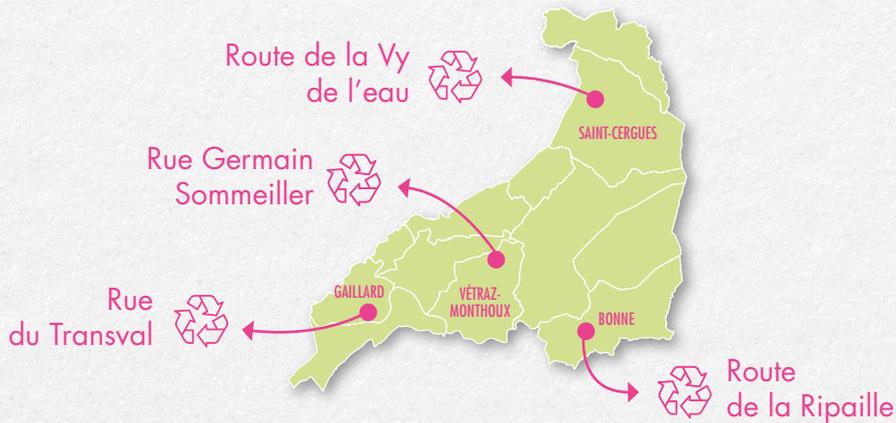
## PENSEZ À RECYCLER AVANT DE JETER

Avant d'apporter un objet en déchetterie...

- Essayez de le réparer ou de le revendre (sur Internet ou lors d'un vide-grenier) ;
- Donnez-le, s'il peut encore servir (à une association de type Emmaüs) ;
- Traitez, si possible, les bio-déchets via le compostage.

## RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur des déchetteries est disponible sur [www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr) ou dans les 4 déchetteries du territoire. En entrant sur le site d'une déchetterie de l'agglomération, l'utilisateur s'engage à le respecter.



UNE QUESTION ?

[WWW.ANNEMASSE-AGGLO.FR](http://WWW.ANNEMASSE-AGGLO.FR)  
04 50 87 88 88



# Le Tri

[WWW.ANNEMASSE-AGGLO.FR](http://WWW.ANNEMASSE-AGGLO.FR)

GUIDE PRATIQUE

Annemasse Agglo. Conception graphique : Paprika. Mai 2019. Crédit photo : © Chlorophylle. Ne pas jeter sur la voie publique.



## LE TRI EN DÉCHETTERIE

## 4 DÉCHETTERIES SUR LE TERRITOIRE

Les 4 déchetteries sont réservées aux habitants d'Annemasse Agglo. Elles sont accessibles aux particuliers, sur présentation de la vignette d'accès pouvant être demandée sur [www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr).



## UNE DÉCHETTERIE ACCESSIBLE AUX PROS

Seule la déchetterie de Vétraz-Monthoux est accessible aux professionnels du territoire, sur présentation de la vignette d'accès et de la carte magnétique pouvant être demandées sur [www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr).

## JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

<b>BONNE</b> Route de la Ripaille	Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, fermée le jeudi
<b>GAILLARD</b> Rue du Transval	Du lundi au samedi de 8h à 18h
<b>SAINT-CERGUES</b> Route de la Vy de l'eau	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, fermée le mardi
<b>VÉTRAZ-MONTHOUX</b> « Les Grands Bois » Rue Germain Sommeiller	Du lundi au samedi de 8h à 18h30 Pour les professionnels : du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

En cas d'apport conséquent avant la fermeture du site, le gardien pourra refuser l'accès à tout usager, afin d'effectuer la fermeture à l'horaire indiqué.

## DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIES

- Dépôt autorisé pour les particuliers et les pros
- Dépôt autorisé seulement pour les particuliers

	Bonne	Gaillard	Saint-Cergues	Vétraz-Monthoux
Déchets verts ( <i>coupe de haies, tonte de pelouse, etc.</i> )	●	●	●	●
Cartons (pliés)	●	●	●	●
Meubles ( <i>chaise, meuble de cuisine, etc.</i> )	●	●	●	●
Encombrants	●	●	●	●
Ferraille ( <i>tuyauterie, objet en fonte, etc.</i> )	●	●	●	●
Gravats ( <i>briques, vaisselle, céramique...</i> )	●	●	●	●
Déchets industriels banals (DIB) ( <i>laine de Roche, Siporex, etc.</i> )		●		●
Laine de verre		●		●
Placoplâtre	●	●	●	●
Terre				●
Verre plat				●
Bois	●	●	●	●
Fenêtres		●		●
Pneumatiques (sans jantes) ( <i>4 pneus maximum par dépôt</i> )	●	●		●
Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) ( <i>four, téléviseur, réfrigérateur, etc.</i> )	●	●	●	●*
Huiles ( <i>de moteur ou végétale</i> ) ( <i>3 litres maximum par dépôt</i> )	●	●	●	●
Déchets ménagers ( <i>détergents, peintures, etc.</i> ) ( <i>100 litres max</i> )	●	●	●	●
Vélos	●	●	●	●
Capsules Nespresso en aluminium, cartouches d'imprimante vides, piles, lunettes, tubes et lampes néon	●	●	●	●
Emballages recyclables ( <i>bouteilles et bocaux en verre, papiers, cartons d'emballages, bouteilles en plastique, emballages en métal, etc.</i> )	●	●		●

\* Les professionnels sont autorisés à déposer uniquement les petits appareils électriques et leurs câbles (cafetière, sèche-cheveux, appareil à raclette, ordinateur, téléphone, tablette...)